·Ш

PIERRE MOREL A L'HUISSIER

DÉPUTÉ SORTANT



AUDREY **MALAVAL**

SUPPLÉANTE

MAIRE DE POURCHARESSES ET AIDE-SOIGNANTE



Contexte particulier : décision du Président de la République

Le Président de la République a procédé à la dissolution de l'Assemblée nationale, à compter du 9 juin 2024, et fixé de nouvelles élections législatives aux 30 juin et 7 juillet 2024 au motif que les élections européennes ont provoqué un séisme dans notre Pays.

En réalité M. Emmanuel MACRON, réélu en 2022, ne dispose pas de majorité absolue à l'Assemblée nationale de sorte qu'il a été conduit à l'utilisation régulière du 49.3.

Pour se sortir de cette situation de blocage, le Président de la République a utilisé l'arme de la dissolution, espérant obtenir une majorité absolue. Ceci nous semble improbable, au regard de la montée du Rassemblement National (RN) et de la dislocation des partis politiques.

Tractations politiciennes au niveau national

Depuis cette annonce inattendue, d'importantes "négociations" agitent les partis. Nous avons choisi, Audrey et moi-même, de refuser toute négociation en nous présentant, comme il y a 2 ans, en candidats de la Droite, du Centre et des Indépendants, permettant ainsi de dépasser tous les clivages politiques.

Montée en puissance du Rassemblement National (RN)

Incontestablement, les élections européennes ont marqué l'émergence forte du RN, conduisant ainsi à une tripolarisation entre la gauche, la droite et ce mouvement.

Nous nous refusons à toute diabolisation, préférant nous consacrer à la défense de notre département rural et au respect d'un certain nombre de valeurs que sont la sécurité, l'autorité, l'éducation, le travail, la responsabilité, la solidarité...

A toute idéologie politique, nous préférons les relations humaines.

Attitude de La France Insoumise (LFI)

Nous dénonçons clairement le comportement d'élus issus du mouvement LFI qui n'ont eu de cesse que de perturber les travaux de l'Assemblée nationale. Par ailleurs, des prises de position de LFI posent incontestablement question et auraient dû conduire les communistes, socialistes et écologistes à refuser une coalition électorale improbable dénommée Front Populaire en lieu et place de la NUPES.

Compétence et expérience

En tant que député de la Lozère, réélu pour la 5^{ème} fois en 2022 pour 5 ans, je me suis attaché à assurer une proximité de tous les instants et à gérer en bonne intelligence tous les dossiers lozériens, que ce soit des dossiers de citoyens, de structures diverses, comme des dossiers de collectivités locales. Présent sur tous les dossiers, je suis considéré comme le député ayant déposé le plus de propositions de lois sous la Vème République.

C'est cette expérience et cette compétence que je mets une nouvelle fois à votre disposition, au-delà de tout tripatouillage politique. Je dénonce aujourd'hui le désordre et souhaite un Parlement dynamique et des Institutions solides.

Une suppléante efficace

Audrey Malaval, ma suppléante depuis 2 ans, est aide-soignante dans un EHPAD hospitalier, particulièrement impliquée sur les soins palliatifs pour les personnes en fin de vie. Elle est également maire de Pourcharesses, conseillère communautaire au sein de la communauté de communes Mont Lozère et Goulet, Présidente de l'association des Elus du Cévenol et Présidente de l'association des Maires ruraux de Lozère.

Ses valeurs humaines, ses compétences professionnelles et ses engagements associatifs et politiques en font une suppléante efficace.

LE 30 JUIN, VOTEZ L'HUISSIER ET AUDREY MALAVAL Nous faisons à nous deux la liaison entre l'est et l'ouest du département, représentant ainsi l'unité départementale.

Deux candidats au travail

Notre combat consiste en tout premier lieu à défendre la ruralité et par-là la spécificité lozérienne.

Nos objectifs tendent à la restructuration de notre société française vers davantage de fraternité et de solidarité en respectant le droit des citoyens, la famille, nos services de sécurité, nos militaires, notre devoir de mémoire avec les anciens combattants.

Valeur refuge

En tant que Député, je n'ai jamais changé dans mes valeurs et j'ai toujours cherché à défendre l'intérêt général. Je n'accepte aucune compromission car je considère aujourd'hui que certains partis politiques violent les consciences.

Dans ce moment de crise, j'estime dès lors être un élément de stabilité ayant prouvé mes compétences à travers de nombreux textes et de nombreuses actions.

Je pense notamment:

- a la prime à l'herbe et l'ICHN,
- à la protection du patrimoine rural.
- au télétravail.
- a la résorption de la précarité dans la fonction publique,
- a la création du principe d'adaptation des normes en milieu rural,
- à la création des ZRR (Zones de Revitalisation Rurale),
- a l'élaboration d'un statut du Sapeur-pompier volontaire (SPV),
- a la revalorisation du statut de secrétaire de mairie,
- etc...

Engagement

Nous nous engageons, sur les 5 ans à venir, dans le respect de la diversité des opinions au sein de l'Assemblée nationale :

I/ à voter les textes proposés par le Gouvernement qui nous paraissent utiles pour notre société et pour notre département avec, comme principe, la liberté de vote.





II/ à proposer plusieurs réformes dont nous vous donnons le détail ci-après :

Pour les citoyens :

- mesures budgétaires en faveur du pouvoir d'achat,
- importantes réformes de simplification administrative,
- revalorisation des petites retraites,
- mesures budgétaires en faveur de l'installation des médecins et du maintien des médecins, généralistes et spécialistes,
- soutien au maintien des pharmacies et des hôpitaux,
- valorisation du bénévolat (associations, SNU, service civique).

Pour les collectivités locales :

- revalorisation de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) des communes et des EPCI avec une dotation spéciale ruralité,
- assouplissement des normes administratives et techniques.
- assouplissement des normes environnementales,
- adaptation du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), y compris sur des dépenses de fonctionnement,
- plan de soutien à l'ingénierie rurale,
- révision de la loi NOTRe, et notamment du transfert automatique de la compétence eau et assainissement,
- programme national en faveur de la voirie communale en milieu rural.

Et de manière générale

- soutien au monde agricole, à l'artisanat et à l'industrie,
- maintien des zones de revitalisation rurale (ZRR) en faveur du développement économique,
- renforcement du pouvoir de dérogation des préfets,
- développement du numérique, avec création d'un pôle expérimental en intelligence artificielle,
- développement des structures pour personnes en situation de handicap, notamment personnes handicapées vieillissantes (PHV) et autistes.
- soutien financier exceptionnel en faveur des EHPAD publics et privés,
- soutien au maintien des services publics locaux (écoles, administrations, hôpitaux...),
- régénération des deux lignes ferroviaires (Aubrac et Cévennes).
- aménagement de la RN88 entre l'A75 et Mende, et de 5 secteurs dangereux entre Mende et Langogne,
- programme de rénovation de l'hôtellerie rurale,
- développement touristique,
- développement maitrisé des énergies renouvelables.
- hélicoptère à l'année.

DÈS LE PREMIER TOUR, VOTRE VOTE EST DÉCISIF.

PENSEZ AUX GÉNÉRATIONS FUTURES ET À NOTRE JEUNESSE DANS CE MOMENT DE CRISE.